

Hôtel de Matignon, le 12 novembre 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Engagement du Gouvernement pour le développement économique de chaque territoire d'Outre-mer

Lors de la séance des Questions au Gouvernement à l'Assemblée nationale, le Premier ministre Sébastien Lecornu a présenté les orientations du Gouvernement concernant le développement économique des territoires ultramarins.

Le Premier ministre a salué la qualité du travail transpartisan conduit par la délégation aux Outre-mer, avec la ministre des Outre-mer, Naïma Moutchou, ces dernières semaines, autour d'une réflexion centrale : le modèle productif et économique propre à chaque territoire ultramarin.

Si certains sujets sont transverses et communs à l'ensemble des territoires, le Gouvernement reconnaît la nécessité d'adapter les dispositifs existants aux réalités économiques, géographiques et institutionnelles propres à chaque territoire. Les outils comme la Loi pour le développement économique des Outre-mer (LODEOM) et les niches fiscales ont contribué à la création d'emplois et au soutien des secteurs productifs, mais ils nécessitent désormais une évolution pour transformer et accompagner durablement les économies locales.

Aussi, le Gouvernement confirme qu'il ne reviendra pas sur le vote du Parlement concernant LODEOM. Concernant les niches fiscales, le Gouvernement émettra un soutien aux amendements issus du travail transpartisan mené par la délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale. Une étude d'impact détaillée, territoire par territoire, sera menée afin de mieux mesurer les effets économiques et sociaux de ces dispositifs.

Sébastien Lecornu a réaffirmé la volonté de développer un modèle productif ultramarin global, intégrant la levée de freins européens sur certains secteurs comme la pêche, l'agriculture et l'économie du bois. L'objectif est de renforcer le développement économique, la création d'emplois et la dynamique de consommation dans les Outre-mer.

Le Gouvernement a également rappelé l'importance d'un projet de loi contre la vie chère, piloté par la ministre des Outre-mer, Naïma Moutchou, pour améliorer le pouvoir d'achat et réguler les marges et monopoles dans les territoires ultramarins, afin de soutenir pleinement la consommation locale et l'économie des ménages.

Ce dispositif qui favorise les investissements productifs sera particulièrement mobilisé en 2026 pour favoriser la reconstruction de Mayotte et la relance de l'économie de la Nouvelle-Calédonie.

---

Contact : 01 42 75 50 78/79  
[communication@pm.gouv.fr](mailto:communication@pm.gouv.fr)

---